

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Enquête utilité publique Avenue Bollée

**De :** =?UTF-8?Q?G=C3=A9rard\_Leplanquais?

**Pour :** pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

**Date :** Fri, 15 Mar 2024 08:39:59 +0100

Madame - Monsieur,

En ce qui concerne l'enquête d'utilité publique pour la ligne 'Chronoline' avenue Bollée voici mes observations et remarques :

- suppression d'arbres existants sans preuve formelle par des experts indépendants quant à la santé de ces arbres plantés en 1976 alors que la biodiversité liée à ces grands arbres doit être conservée et qu'il est prouvé de l'effet bénéfique notamment de l'ombrage lié aux arbres, d'autant que des résultats émanant d'autres experts indépendants faits à la demande d'associations divergent et que des arbres âgés de seulement 12 ans n'auront pas du tout le même impact !
- suppression unilatérale de places de stationnement sans aucune solution de remplacement pour les riverains
- y a-t-il une étude pour garder l'avenue avec les arbres existants et alors la laisser en sens unique avec un autre plan de circulation incluant la ligne de bus ?

**Cordialement**  
**Gérard Leplanquais**  
**Le Mans**